

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 24 juin 2019

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Le département de Tarn-et-Garonne en alerte ORANGE « Canicule »

Vigilance météorologique canicule de niveau ORANGE en cours dans le département : le préfet de Tarn-et-Garonne a déclenché le niveau 3 « alerte canicule » du plan de gestion d'une canicule.

Météo France a placé le département en vigilance météorologique canicule de niveau ORANGE en raison des fortes chaleurs attendues dans les prochains jours. Les températures maximales devraient dépasser le seuil des 36°C avec des pointes à 40°C en journée et 21 ° C la nuit. Cette chaleur intense devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine.

Le préfet a donc déclenché, ce jour, le niveau 3 – alerte canicule du plan de gestion d'une canicule.

Dans le cadre de ce plan, plusieurs dispositions sont prises localement :

L'ensemble des services sanitaires du département sont mobilisés et les mesures de prévention prévues dans le plan national canicule, adaptées au niveau local, ont immédiatement été mises en œuvre.

Il s'agit notamment:

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque
- de mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination des publics

Parallèlement, les maires peuvent activer leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS), s'ils le jugent nécessaire et doivent, sur la base du registre nominatif constitué et mis à jour par leurs services, assurer un appui aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Les décisions mises en œuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

Contact presse:

Les bons comportements et gestes en cas de canicule :

La préfecture et les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, ou malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées (le surplus d'eau sera éliminé).

Dans tous les cas, il convient d'éviter les efforts physiques, de rester le moins possible exposé à la chaleur, de ne pas rester en plein soleil et de préserver l'intérieur de sa maison de la chaleur.

En tant que de besoin, le ministère chargé de la santé met en place un numéro de téléphone national, « canicule info service » 0 800 06 66 66 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe en France). Il a pour mission, soit de diffuser des messages préenregistrés, soit de répondre aux questions des appelants et de faire connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs. Il ne peut pas se substituer à une régulation médicale pour fournir des réponses à des personnes malades.

En cas d'urgence, les trois numéros suivants doivent être utilisés : 15 – Samu, 18 – Pompiers, 112 – Numéro d'urgence unique européen

Pour toute information complémentaire les sites suivants sont disponibles:

<u>http://www.sante.gouv.fr/canicule</u> <u>http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp</u>

Contact presse: